

Direction de la Construction
et du Patrimoine

Stphane

**Direction Départementale des
Territoires**
40, rue Jean Racine
BP 20317
60021 Beauvais Cedex

Senlis, le **19 FEV. 2016**

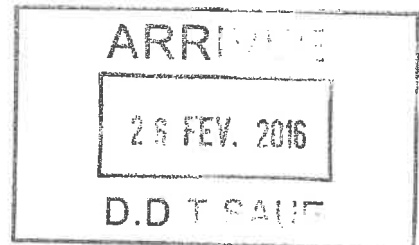
N/Réf. : DJ/GA/16-012

Affaire suivie par Gwenaëlle Audoux
☎ : 03.44.63.77.21.

E-mail : gwenaelle.audoux@sanef.com

Objet : Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
des communes d'Aumont-en-Halatte et
d'Angicourt.

À l'attention de Madame Christine Poirié



Madame,

Faisant suite à vos courriers du 8 février 2016, je vous informe que les communes citées en objet et situées dans le département de l'Oise ne sont pas traversées par nos ouvrages autoroutiers.

Par conséquent, nous n'avons aucune remarque à formuler en ce qui concerne l'élaboration des PLU pour l'ensemble des communes précitées.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Kristell Maurange



Responsable Foncier